

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
de la Commune d'ANTOINGT
Séance du 2 juin 2021

Envoyé en préfecture le 10/06/2021

Reçu en préfecture le 10/06/2021

Affiché le

ID : 063-216300053-20210602-DELIB120210602-DE

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Date de convocation :
29/05/2021

L'an deux mil vingt et un et le deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, CROS Hervé, RABY Sylvie, TERRANOVA Philippe, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain, FIGUEIREDO Analio (pouvoir à GONTHIER Emmanuel), GERARD Francine (pouvoir à TERRANOVA Philippe).

Secrétaire de séance : TERRANOVA Philippe.

Délibération n°1 : Achat d'une tondeuse avec la commune de Mareugheol

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux les conditions d'achat d'une tondeuse avec la commune de Mareugheol pour un montant de 5 592,78 € HT.

Une convention signée par les deux parties établira les modalités d'achat, de fonctionnement et de cessation éventuelle.

La commune de Mareugheol remboursera la moitié du coût HT, soit 2 796,38 €, à la commune d'Antoingt qui demandera une participation financière à l'Agglo Pays d'Issoire sous forme de fonds de concours.

Le Maire propose au Conseil municipal d'accepter le plan de financement, de l'autoriser à signer la convention avec la commune de Mareugheol et de demander le fonds de concours à l'Agglo Pays d'Issoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les propositions de M. le maire et l'autorise à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

